

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

RENÉ LAFABRÈGUE

De la mortalité du premier âge et des légitimations

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 124-131

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__124_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III.

DE LA MORTALITÉ DU PREMIER AGE ET DES LÉGITIMATIONS.

Lorsque vers 1866, en plein Institut, M. Husson s'écriait : « La France se **dé-**peuple ! » il n'entendait pas que notre population fût en voie de décroissance : il constatait qu'elle s'accroissait avec une lenteur qui s'accentue chaque année, tandis que celle de nos voisins suit, sans relâche, une marche toujours ascendante.

Mais à quoi attribuer ce faible accroissement de notre population ? C'est assurément à notre faible natalité plutôt qu'à notre mortalité excessive; et, à l'appui de cette assertion, nous empruntons au savant statisticien Bodio le tableau ci-après, qui montre combien nous sommes, comme natalité, inférieurs aux autres peuples d'Europe.

Naissances et décès chez divers peuples par 1,000 habitants.

Période 1865-1876.

PAYS	POUR 1,000 HABITANTS, combien de		EXCÉDANT des naissances sur les décès.
	naissances	décès	
Serbie	44.1	30.4	13.7
Empire allemand	39.9	27.4	12.5
Bavière	39.2	31.1	8.1
Autriche.	38.7	31.6	7.1
Prusse	38.5	27.4	11.1
Italie.	37.1	30.1	7.0
Espagne.	35.7	31.2	4.5
Hollande	35.6	25.2	10.4
Angleterre.	35.5	22.2	13.3
Ecosse	35.1	22.2	12.9
Finlande	34.5	29.4	5.1
Belgique	32.1	25.5	6.6
Danemark.	30.9	19.8	11.1
Suisse	30.4	24.1	6.3
Suede.	30.4	19.4	11.0
Norvège.	30.3	17.5	12.8
Grèce	28.2	21.2	7.0
Irlande	26.8	17.1	9.7
France	25.7	24.2	1.5

L'accroissement de la population étant la résultante de l'excès des naissances sur les décès, il est clair qu'il dépend soit de l'augmentation du nombre des naissances, soit de la diminution du nombre des décès.

En révisant les lois qui régissent le mariage, en étendant davantage la puissance paternelle, en étudiant avec soin tout ce qui touche aux subsistances, peut-être le législateur pourrait-il donner à notre natalité une activité plus grande; mais ce sont là de graves questions que je me réserve de traiter à l'occasion; pour le moment, je ne parlerai que de la mortalité.

Nos décès généraux sont, je le répète, à peine inférieurs, comme nombre, à nos naissances. Voyons d'abord comment ils se répartissent par âge.

Le tableau ci-après fournit en nombres absolus les décès de 1873-1877, année moyenne, et montre quelle a été la répartition de ces décès par année d'âge, de la naissance à la vieillesse la plus reculée.

ÂGES.	NOMBRE ABSOLU de décès		SUR UN MILLION de décès tombés.	
	par période d'âge	par année d'âge.	par période d'âge	par année d'âge.
De 0 à 1 an	158,307	158,307	192,715	192,715
De 1 à 5 ans.	78,581	19,645	95,661	23,915
De 5 à 10 —	21,556	4,311	26,241	5,248
De 10 à 15 —	13,701	2,740	16,689	3,338
De 15 à 20 —	18,677	3,735	22,736	4,547
De 20 à 25 —	27,609	5,522	33,600	6,720
De 25 à 30 —	25,313	5,063	30,803	6,161
De 30 à 35 —	25,719	5,144	31,309	6,262
De 35 à 40 —	25,396	5,075	30,916	6,183
De 40 à 45 —	26,617	5,323	32,402	6,480
De 45 à 50 —	28,833	5,766	35,100	7,020
De 50 à 55 —	34,102	6,820	41,514	8,303
De 55 à 60 —	39,793	7,958	48,442	9,688
De 60 à 65 —	50,885	10,177	61,945	12,389
De 65 à 70 —	57,375	11,475	69,846	13,969
De 70 à 75 —	65,978	13,195	80,319	16,064
De 75 à 80 —	62,289	12,458	75,828	15,166
De 80 à 85 —	39,540	7,908	48,134	9,627
De 85 à 90 —	16,046	3,209	19,533	3,907
De 90 à 95 —	4,231	846	5,150	1,030
De 95 à 100 —	855	171	1,041	208
Au-dessus de 100 ans	63	12	76	15
	<u>821,466</u>		<u>1,000,000</u>	

Ainsi les décès de la première année de la vie, pris isolément, entrent dans le total général des décès pour 19.27 p. 100, c'est-à-dire pour près du cinquième, et les cinq premières années pour 27.83 ou pour près du tiers.

Ces chiffres, représentant le fait brutal, n'indiquent pas et ne peuvent indiquer les chances de mort aux divers âges de la vie, le tableau ci-après que nous empruntons à la statistique de France, fournit le rapport du nombre des décès au groupe de vivants qui les ont produits.

Mortalité pour 100 vivants de chaque âge.

$$\left(\frac{D}{P + \frac{1}{2} D} \right)$$

ÂGES.	NOMBRE DES VIVANTS.			DÉCÈS MOYENS ANNUELS.			MORTALITÉ.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les deux sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les deux sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les deux sexes.
0 à 1 an	419,702	401,718	820,920	87,101	70,657	155,758	20.75	17.61	19.27
1 à 5 ans	1,402,083	1,371,247	2,773,330	40,510	38,855	79,365	2.89	2.83	2.86
5 à 10 —	1,643,404	1,602,290	3,245,694	10,991	11,411	22,402	0.67	0.71	0.69
10 à 15 —	1,616,303	1,565,137	3,181,440	6,486	7,564	14,050	0.40	0.48	0.44
15 à 20 —	1,564,878	1,551,371	3,116,249	8,639	10,174	18,813	0.55	0.66	0.60
20 à 25 —	1,540,762	1,673,949	3,214,711	15,374	12,867	28,241	1.00	0.77	0.88
25 à 30 —	1,304,336	1,318,875	2,623,211	12,969	12,884	25,853	0.93	0.98	0.99
30 à 35 —	1,239,772	1,288,467	2,588,239	13,005	12,913	25,918	1.00	1.00	1.00
35 à 40 —	1,265,486	1,249,096	2,514,582	12,983	12,415	25,398	1.03	0.99	1.01
40 à 45 —	1,187,905	1,172,332	2,360,237	14,411	11,409	25,820	1.21	1.06	1.14
45 à 50 —	1,109,532	1,110,139	2,225,721	15,633	13,293	28,926	1.41	1.19	1.30
50 à 55 —	1,000,317	1,011,803	2,012,120	18,622	15,341	33,963	1.86	1.52	1.69
55 à 60 —	890,820	913,996	1,804,816	21,233	18,524	39,812	2.39	2.03	2.21
60 à 65 —	764,946	777,762	1,542,618	26,478	23,910	50,388	3.46	3.07	3.27
65 à 70 —	569,622	597,488	1,167,040	29,180	27,433	56,613	5.12	4.59	4.85
70 à 75 —	417,480	444,016	861,496	33,969	32,394	66,363	8.14	7.30	7.70
75 à 80 —	246,535	276,910	523,445	30,281	30,524	60,805	12.28	11.02	11.62
80 à 85 —	100,122	128,937	229,059	16,241	21,470	37,711	16.22	16.65	16.46
85 à 90 —	29,082	44,117	73,199	6,394	9,131	15,525	21.99	20.70	21.21
90 à 95 —	5,964	9,844	15,808	1,609	2,497	4,106	26.98	25.37	27.97
95 à 100 —	912	1,818	2,730	330	480	810	36.18	26.40	31.29
100 ans	73	149	222	23	32	60	38.36	40.00	39.00

Donc les chances de mort si élevées de 0 à 1 an et de 1 à 5 ans diminuent rapidement pendant les 15 premières années de la vie, se maintiennent faibles de 20 à 50 ans, pour grandir ensuite de plus en plus rapidement jusqu'à la fin de la vie.

Cette étude présente ceci de remarquable que, pour le sexe féminin, les chances de mort sont à tous les âges moindres que pour le sexe masculin, sauf de 5 à 20 ans et exceptionnellement de 80 à 85 ans.

Cette hécatombe de près de 240,000 enfants de 0 à 5 ans devait, par son importance, appeler l'attention des statisticiens, des médecins, des économistes et des administrateurs.

Pour ne citer que les plus autorisés parmi ceux qui en ont fait une étude spéciale, je nommerai M. Husson, membre de l'Institut et directeur de l'Assistance publique, M. le D^r Bertillon, M. le D^r Brochard, M. Levasseur, membre de l'Institut, et, enfin, l'honorable D^r Thulié qui, dans ses rapports au conseil général de la Seine, n'a cessé depuis dix ans de signaler cette effroyable mortalité infantile.

Leur énergique appel fut entendu, et sur la proposition de M. le D^r Roussel, aujourd'hui sénateur, une loi a été édictée qui protège les enfants du premier âge.

La sainte agitation produite par ces hommes de bien ne pouvait, en effet, rester stérile, et déjà se dessine une amélioration qui, espérons-le, s'affirmera de plus en plus.

Pour nous rendre un compte plus exact des progrès obtenus, nous avons dressé les tableaux comparatifs ci-après qui nous apprennent ce qu'a été, pour la période 1861-1865 et pour la période 1873-1877, la mortalité de la première année de la vie divisée par semaines de 7 jours $\frac{1}{2}$.

Décès sur 10,000 naissances vivantes.

AGE au moment du décès.	LÉGITIMES	NATURELLES.	ENSEMBLE.	PAR SEMAINE.	
				Légitimes.	Naturelles.
Période 1861-1865.					
Décès de 0 à 7 jours.	250	462	266	250.0	462.0
— 8 à 15 —	193	511	217	193.0	511.0
— 15 à 30 —	206	532	231	103.0	266.0
— 1 à 3 mois.	325	648	349	41.0	81.0
— 3 à 6 —	289	507	305	24.0	42.0
— 6 à 12 —	413	562	425	17.0	23.5
Totaux.	1,676	3,222	1,793		
Période 1873-1877.					
Décès de 0 à 7 jours.	234	399	246	234.0	399.0
— 8 à 15 —	165	387	181	181.0	387.0
— 15 à 30 —	197	497	219	98.5	248.5
— 1 à 6 mois.	578	1,141	619	28.9	57.0
— 6 à 12 —	382	587	397	16.6	24.4
Totaux.	1,556	3,011	1,662		

L'étude de ces tableaux nous fait voir que pendant la première de ces périodes, la mortalité des enfants légitimes a été de 16.76 p. 100 et celle des enfants illégitimes de 32.22 p. 100, tandis que pendant la période 1873-1877, elle n'a été que de 15.56 p. 100 pour les légitimes et de 30.10 p. 100 pour les illégitimes.

Ces tableaux offrent ceci de remarquable que le taux mortuaire qui, pour les enfants légitimes, s'abaisse graduellement à partir du jour de leur naissance, est, au contraire, plus élevé pour les enfants illégitimes de la période 1861-1865 pendant la deuxième semaine que pendant la première.

Ce fait bien connu des statisticiens, de l'accroissement anormal de la mortalité

des enfants naturels pendant la deuxième semaine de la vie, a été de la sorte expliqué par M. le Dr Bertillon, par M. Levasseur et par M. Jacques Bertillon : la somme de substance que l'enfant apporte avec lui, sur laquelle il vit pendant les premiers jours de sa naissance, n'étant pas renouvelée par une alimentation appropriée, toute spéciale, l'enfant succombe prématurément.... Combien en ai-je vu de ces pauvres petits mourant ainsi de faim et de misère. On ne les avait pas tués ceux-là : on les avait laissés mourir !

La période 1873-1877 expose pour la première fois un taux mortuaire de la deuxième semaine des enfants illégitimes inférieur à celui de la première.

Cette amélioration ne peut être attribuée à l'application de la loi Roussel, qui n'était pas promulguée ; l'honneur en revient aux hommes éminents dont nous parlions plus haut, qui en donnant l'éveil à l'opinion publique ont, n'en doutons pas, forcé pour ainsi dire bien des mères à faire leur devoir.

Nos calculs de la mortalité de 0 à 1 an, exacts sur l'ensemble des enfants de cet âge, cessent de l'être si l'on considère séparément les deux états civils. Voici pour quoi :

Chaque année un grand nombre d'enfants illégitimes qui sont légitimés par le mariage des parents, viennent, lors de leur décès, fausser nos chiffres, puisqu'ils figurent, comme naissances, parmi les enfants naturels et comme morts parmi les enfants légitimes.

Si les légitimations étaient encore ce qu'elles étaient autrefois, l'erreur aurait moins d'importance ; il faut en tenir compte aujourd'hui qu'elles atteignent la proportion de 26 p. 100 du nombre des naissances illégitimes annuelles.

Les deux tableaux ci-après, mais surtout celui par période triennale, fixent la marche ascensionnelle du nombre des légitimations de 1853 à 1877.

Légitimations sur 100 naissances vivantes illégitimes.

ANNÉES.	DÉPARTEMENT DE LA SEINE.			PROVINCE.		
	Naissances.	Légitimations.	Proportion p. 100.	Naissances.	Légitimations.	Proportion p. 100.
1854.	13,797	2,061	14.94	56,300	7,208	12.48
1855.	13,403	1,946	14.85	51,086	8,486	16.61
1856.	14,277	2,423	16.97	54,014	10,764	19.93
1857.	15,013	2,324	15.48	55,877	10,622	19.01
1858.	15,230	2,525	16.58	59,403	11,588	19.50
1859.	16,253	2,755	16.95	64,156	11,293	17.60
1860.	15,092	2,604	17.26	54,205	11,826	21.82
1861.	16,154	2,853	17.66	60,543	13,296	21.96
1862.	15,655	2,786	17.80	58,264	12,875	22.10
1863.	16,402	3,151	19.21	60,081	13,737	22.86
1864.	15,984	3,319	20.77	59,916	13,186	22.01
1865.	17,194	3,279	19.07	59,810	13,385	22.38
1866.	16,884	3,440	20.37	59,794	14,856	24.84
1867.	16,933	3,541	20.91	59,812	15,127	25.28
1868.	17,170	3,881	22.60	57,790	15,503	26.82
1869.	16,924	3,422	20.22	54,028	14,769	27.34
1870.	16,289	3,258	20.00	54,126	12,169	22.48
1871.	10,459	2,560	24.50	48,638	14,854	30.54
1872.	16,829	3,517	20.90	52,824	14,230	26.94
1873.	16,779	3,671	21.89	53,821	14,429	26.81
1874.	15,985	3,795	23.75	53,309	13,431	25.20
1875.	15,613	4,268	27.34	51,263	13,696	26.70
1876.	15,880	3,640	22.92	51,426	13,710	26.66
1877.	15,974	3,752	23.49	50,880	13,355	26.24

	MOYENNE PAR DÉPARTEMENT		PROPOR- TION p. 100.
	des naissances.	des légitimations.	
1854 à 1856	67,524	10,962	16.23
1857 à 1859	75,310	13,702	18.19
1860 à 1862	73,304	15,413	21.02
1863 à 1865	76,462	16,685	21.81
1866 à 1868	76,127	18,782	24.67
1869 à 1871	66,821	17,010	25.45
1872 à 1874	69,841	17,691	25.44
1875 à 1877	67,012	17,453	26.04

Dans un travail sur les enfants trouvés, que publiaient, en mars 1878, les *Annales de démographie*, nous avons montré comment pour la période 1872-1874 les légitimations se répartissaient par département, et dans une carte qui a figuré à l'Exposition universelle, nous avons indiqué graphiquement cette répartition.

Depuis quelques années, le nombre des mariages comparé au chiffre de la population tend à diminuer d'une façon constante : ainsi de 1872 à 1877, ce rapport, d'après la statistique de la France, a été, savoir :

Mariages par 100 habitants.

ANNÉES.	DÉPARTEMENT de la Seine.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.
1872.	1.13	0.96	0.97
1873.	0.99	0.90	0.88
1874.	0.95	0.85	0.82
1875.	0.94	0.82	0.81
1876.	0.89	0.78	0.78
1877.	0.87	0.74	0.75

Le nombre des mariages pris sur l'ensemble de la population diminue sensiblement, comme nous venons de le voir, tandis que celui des mariages subséquents augmente, ainsi que l'indique le tableau ci-après :

	SUR 100 MARIAGES combien de mariages	
	réguliers.	subséquents.
1855 à 1857.	97.10	2.90
1858 à 1860.	96.10	3.90
1861 à 1863.	95.67	4.33
1864 à 1866.	95.43	4.57
1867 à 1869.	95.11	4.89
1870 à 1871.	94.95	5.05
1872 à 1874.	95.98	4.42
1875 à 1877.	95.17	4.83

Ces mariages subséquents de plus en plus nombreux, sont-ils l'indice d'un retour aux bonnes mœurs ? Je croirais plutôt qu'ils dénoncent cette tendance de notre époque à vivre en ménages irréguliers.

Mais laissons de côté la question de moralité ; bornons-nous à rechercher quelle influence ces ménages peuvent exercer sur notre procréation et sur l'existence des enfants auxquels ils donnent le jour.

Nous savons d'abord, et à n'en pas douter, que dans tout ménage irrégulier la naissance d'un enfant, toujours accidentelle, jamais désirée, jamais voulue, est con-

sidérée comme une calamité, bien souvent comme un cas de rupture. — Du petit être qui n'a pas encore vécu, il faut se débarrasser coûte que coûte... Et cela coûte si peu, un avortement ! C'est chose si facile ! qui offre si peu de danger ! Recule-t-on devant un crime, alors la femme met tout en œuvre pour retenir son amant auprès d'elle, pour s'en faire épouser.

Elle était volontaire, fantasque et dépensière ; la voici douce, obéissante, rangée. — L'homme a-t-il peur de l'opinion publique, elle le tranquillise, l'entoure, l'enveloppe, « un petit enfant », lui dit-elle, « ça ne dépense rien et c'est si gentil ! »

Bref les résistances tombent une à une, jour par jour, tant de cajoleries finissent par triompher... et plus tard, lorsque par ses soins et ses sacrifices il s'est attaché à « l'enfant si gentil », il régularise enfin sa situation.

Ces mariages subséquents sont-ils aussi féconds que les mariages réguliers ? Ce n'est guère probable, car ils doivent se ressentir de leur origine. Si avant on se disait « pas d'enfant », après on se dit « plus d'enfants ».

Comparons-nous maintenant les conditions d'existence, au moment où ils naissent, des enfants nés de ces unions et destinés à être légitimés, avec celles des autres enfants naturels, nous voyons qu'elles sont aussi favorables aux uns que néfastes aux autres.

Chez les premiers, la mère aidée du père avec qui elle vit, se trouve avoir son pain assuré, son temps libre : elle peut soigner son enfant... et puis ne faut-il pas qu'il grandisse, cet enfant, ne serait-ce que pour que son rêve de mariage se réalise ?...

Les autres, au contraire, sont de petits parias dont la mort n'est pleurée de personne, aussi les soins qu'on leur accorde sont-ils proportionnés à l'affection qu'on leur porte.

Cette étude déjà si écourtée de la mortalité de la première enfance serait par trop incomplète si nous n'appelions l'attention des médecins et des savants sur les phénomènes remarquables et jusqu'ici inexplicables que nous offre la comparaison de la mortinatalité et de la mortalité masculine de 0 à 1 an, légitimes et illégitimes, avec la mortinatalité et la mortalité féminine.

Le tableau ci-après nous fournit pour la période 1873-1877 les éléments de cette comparaison.

La mortinatalité masculine est à la mortinatalité féminine.

Pour les enfants.	{	légitimes :: 139 : 100
		naturels :: 113 : 100

La mortalité masculine est à la mortalité féminine :

De 0 à 7 jours pour les enfants. . .	{	légitimes :: 130 : 100
		naturels :: 115 : 100
De 8 à 15 jours pour les enfants . .	{	légitimes :: 130 : 100
		naturels :: 114 : 100
De 15 à 30 jours pour les enfants. .	{	légitimes :: 116 : 100
		naturels :: 112 : 100
De 1 à 6 mois pour les enfants. . .	{	légitimes :: 119 : 100
		naturels :: 108 : 100
De 6 à 12 mois pour les enfants . .	{	légitimes :: 109 : 100
		naturels :: 100 : 100

La question est posée, qui donnera l'explication de ces différences de mortalité suivant l'état civil des enfants ? La seule fournie jusqu'ici l'a été par M. le D^r Ber-

tillon, qui pense que les filles-mères, moins attachées à leurs filles qu'à leurs garçons, en ont moins de soin, d'où résulte pour celles-ci un plus grand nombre de morts prématurées, ce qui diminue l'écart entre les deux mortalités.

René LAFABRÈQUE.
